



L'agriculture chinoise

Septembre 2006

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

***Avertissement:** les statistiques utilisées dans cette fiche émanent des services officiels chinois. Celles-ci sont établies à partir des données transmises par les unités de base et sont parfois inexactes ou biaisées. Elles doivent être considérées avec prudence mais constituent néanmoins la seule source chiffrée exhaustive pour analyser la situation chinoise.*

Les étapes de la politique agricole chinoise

1949 : début de la collectivisation

1959 : la collectivisation est totale (communes populaires)

1979 : lancement des réformes économiques, retour à l'exploitation familiale

Milieu des années 1990 : situation d'excédent, orientation vers le marché.

2000 : priorité au relèvement du revenu agricole

2004 : la politique des trois « nong » : l'agriculture, le monde rural et les paysans

2006 : bâtir la « nouvelle ruralité socialiste » pour réduire les écarts entre villes et campagnes.

Le monde rural représente environ 800 millions de personnes, soit 60% de la population chinoise.

L'agriculture chinoise a connu, depuis le début des années 1980 et la décollectivisation, une progression formidable passant d'une situation déficitaire, en particulier en céréales, en une situation d'excédents au début des années 90. Depuis la fin des années 1990 et l'abandon de l'objectif d'auto-suffisance, la priorité est à l'ajustement de l'offre à la demande, à l'amélioration de la qualité et au développement de la transformation pour satisfaire les consommateurs urbains au niveau de vie en forte croissance.

Néanmoins, occupant 50% de la population active mais ne comptant que pour 14,5% du PIB, l'agriculture est souvent perçue comme le secteur « en panne » du développement économique chinois.

Le monde rural est un gigantesque réservoir de main d'œuvre bon marché qui dépend principalement de l'économie agricole mais pèse aujourd'hui sur le développement de l'agriculture chinoise qui demeure une agriculture de très petites exploitations familiales, encore vivrière dans nombre de provinces.

Les autorités chinoises s'inquiètent de l'écart de revenus croissant entre les zones urbaines et les campagnes, source potentielle de menaces pour la stabilité sociale du pays. Environ 170 millions de ruraux sont sous-employés et viennent grossir, à raison de 10 millions environ par an, les rangs des travailleurs migrants.

Depuis 2004, la question sociale du monde rural est donc devenue la priorité numéro un des dirigeants chinois, qui entendent réduire les écarts entre villes et campagnes et, de ce fait, réduire le risque d'instabilité sociale, mais aussi dynamiser le marché intérieur, moteur essentiel de la croissance chinoise.

L'entrée de la Chine à l'OMC en décembre 2001, a priori considérée comme une menace pour l'agriculture chinoise par peur de l'importation massive de produits agricoles (céréales, soja, coton, etc) moins chers et de meilleure qualité que les produits locaux, n'a pas eu d'effet défavorable sur l'économie agricole chinoise. En revanche, l'entrée à l'OMC a souvent été utilisée comme un moyen d'accélérer des réformes excessivement difficiles à mettre en oeuvre dans un pays aussi vaste et présentant des situations très diverses selon les régions.

L'entrée de la Chine à l'OMC marque par ailleurs l'intensification de la participation de la Chine aux échanges agricoles mondiaux. En effet, la Chine conquiert des marchés à l'exportation pour les produits à fort coût de main d'œuvre (légumes, fruits, etc) pour lesquels elle possède un avantage compétitif certain, tandis qu'elle redevient importatrice de produits de base (soja et céréales) que ses surfaces agricoles limitées ne suffisent plus à produire en quantité.

Situation générale

Un développement important de la production depuis 20 ans

La Chine doit relever le défi de nourrir plus de 20% de la population mondiale avec moins de 10% des terres arables. La surface totale cultivable est officiellement de 130 millions d'hectares, soit 14% de la surface totale du pays de 9,5 millions de km². Les 4/5èmes de cette surface sont situés au-dessus de 500 mètres d'altitude. Une partie importante est occupée par des zones arides: les déserts froids du nord et de l'ouest, et le plateau himalayen. La plus grande partie de la Chine "utile" subit un climat de mousson favorable à une agriculture très intensive, mais dont le moindre écart, inondation ou sécheresse, a des conséquences graves.

Productions céréalières (MT)

	1997	2003	2004
Total "grains"	500	430	470
Céréales	440	380	412
dont riz	200	160	180
blé	109	86	92
maïs	132	116	130

Sources : Ministère de l'Agriculture chinois, *Statistical Yearbook 1998, 2004, 2005*

La principale caractéristique de l'agriculture chinoise est son intensité. Si l'on excepte les cultures pérennes et les zones froides du nord-est, on constate que le champ chinois porte deux récoltes par an. Dans les zones subtropicales au sud du Yangzi, la moyenne est de trois récoltes par an.

Un autre indice de cette intensité est l'utilisation massive d'engrais avec, pour conséquence, un problème croissant de pollution des eaux et des sols.

Les productions végétales occupent une place majeure dans l'agriculture chinoise. La production de "grains" (céréales, plus soja, plus tubéreux comptés pour 1/5ème de leur poids) qui était de 500 millions de tonnes à la fin des années 1990, est retombée sous la barre de 450 millions de tonnes depuis 2001 ce qui a poussé les autorités à mettre en place une politique d'incitation à la culture céréalière sous forme d'aides directes aux exploitants. En 2004, les chiffres officiels font état de 470 millions de tonnes.

En effet, après une croissance de la production soutenue de 1980 (début de la décollectivisation des exploitations agricoles) à 1996, les surfaces consacrées à ces productions connaissent une diminution que la hausse des rendements ne parvient pas à compenser. Les raisons de cette diminution sont multiples: prix bas, existence de stocks de céréales très importants (quoique inconnus), tendance à favoriser les cultures dites « économiques » (maraîchage, cultures fruitières, horticulture), problèmes d'érosion des sols et de sécheresse. Sur le total, les céréales représentaient, en 2004, 412 millions de tonnes (dont 180 millions de tonnes de riz, 92 millions de tonnes de blé, 130 millions de tonnes de maïs).

Les importations de soja sont passées de 80 000 tonnes en 1996 à plus de 20 millions de

tonnes à la fin des années 90, de l'existence de stocks pléthoriques (donc très coûteux et pas nécessairement facilement mobilisables), la Chine a massivement déstocké jusqu'en 2004, année qui a vu la reprise des importations de blé (environ 8 millions de tonnes). Depuis, la situation est stable mais toutes les analyses convergent pour prévoir une reprise d'importations chinoises régulières de blé de qualité supérieure de

tonnes en 2001, 18 en 2003 et pourraient atteindre 30 millions de tonnes à l'horizon 2008.

La Chine produit 50% des légumes du monde.

l'ordre de 5 millions de tonnes par an dans les années à venir.

Concernant le soja, la Chine est d'ores et déjà devenue un importateur majeur afin de satisfaire ses besoins en huile mais également de poursuivre le développement considérable de l'élevage (voir ci-dessous).

Parmi les autres grandes productions végétales, les légumes (près de 540 millions de tonnes en 2004) et les fruits (75 millions de tonnes dont 19 millions de tonnes de pommes) sont toujours en progression.

Productions animales (MT)

	1997	2004
Viande	57	72
dont porc	38	47
volaille	10	13
boeuf	4,7	6,7
Mout./chèvre	2,3	4
Oeuf	20	17
Lait	7	23
Prod. aquat.	39	49
de mer	23	28
d'eau douce	15	21

Sources : Ministère de l'Agriculture chinois, *Statistical Yearbook 1998, 2005*

La Chine compte aujourd'hui environ 11 millions de vaches laitières contre seulement 470 000 en 1980.

Les productions animales ont une place plus réduite, mais connaissent un développement relativement plus important. L'élevage représenterait aujourd'hui 26% de la valeur de la production agricole chinoise et les besoins de l'alimentation animale aggravent aujourd'hui le déficit chinois en céréales et soja. En 2003, la production de viande a été de 72 millions de tonnes. La viande de porc occupe une place prépondérante (la Chine est le premier producteur mondial), tandis que la production de boeuf, viande coûteuse, inaccessible au plus grand nombre, augmente mais reste minoritaire. La production de viande de volaille serait voisine de 13 millions de tonnes. A signaler une très importante production d'oeufs. La production de lait reste encore faible mais, encouragée par les pouvoirs publics et une industrie de transformation dynamique, elle croît fortement depuis 15 ans et aurait atteint 23 millions de tonnes en 2004, en progression de 27% par rapport à 2003. Le manque de ressources fourragères est cependant un facteur limitant.

Le développement des productions aquatiques qui ont fourni une bonne part de l'augmentation de la ration protéique de la population s'est traduit, selon les statistiques officielles, par un doublement de la production en 6 ans. En 2004, la Chine a produit 49 millions de tonnes de produits aquatiques, dont 55% venant de la mer et 45% des eaux douces. Si, dans le passé, les productions issues de l'aquaculture, marine ou d'eau douce, représentaient les 2/3 du total, aujourd'hui leur part est retombée à 60%. Le développement de cette production est menacé par la pollution des eaux fluviales et côtières, ainsi que par l'épuisement de la ressource dans les mers proches.

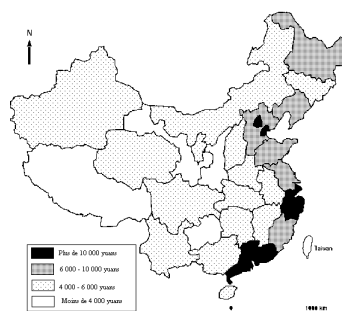
Politique agricole

Le besoin de réformes

Le développement de l'agriculture chinoise est aujourd'hui crucial au plan social.

La Chine compte de 300 à 350 millions d'actifs agricoles et environ 200 millions d'exploitations agricoles. **La surface moyenne d'une exploitation est d'environ 0,5 hectare** (contre 42 hectares en France). Dans le cadre des réformes du début des années 80, après la suppression des communes populaires, les familles paysannes se sont vu attribuer la responsabilité de la production sur les terres collectives, dans le cadre de "contrats forfaitaires" conclus pour 15 ans à compter de 1984. La terre reste cependant propriété collective et ne peut être aliénée. Ces contrats s'apparentent à des baux (y compris dans les possibilités de cession du bail, voire de sous-location).

En 1998, la durée des baux a été augmentée à 30 ans afin de « fixer » les paysans. Depuis 2002, des dispositions législatives tentent de protéger les paysans des « expropriations » abusives, phénomène de plus en plus fréquent de la part des collectivités locales qui veulent récupérer les terres pour des utilisations non agricoles, plus lucratives. Des possibilités de location du bail se font jour, qui pourraient, à terme, encourager la mise en place de structures d'exploitation sur des surfaces plus importantes.

PNB par habitant : l'Est privilégié

Revenu rural/hbt 2005: 3 255 RMB, en hausse de 6,8% par rapport à 2004 (seulement 4% de hausse annuelle en 2001/2003)

Revenu urbain/hbt 2005: 10 493 RMB, en hausse de 7,7% par rapport à 2003

(Statistiques officielles, 10RMB=1€)

On estime à 170 millions les ruraux sous-employés. Plus de 100 millions de travailleurs migrants s'emploient temporairement sur les chantiers ou dans les usines de main d'oeuvre du sud et des régions côtières.

Le problème crucial des campagnes chinoises est en effet social car l'activité agricole, pourtant encore peu mécanisée, ne permet pas d'absorber l'excédent de main d'oeuvre. En outre, avec la disparition programmée des systèmes de soutien par les prix pour les grandes productions (céréales, sucre, coton), le revenu agricole stagne et seuls les salaires gagnés par les travailleurs migrants, toujours plus nombreux (environ 10 millions/an) qui vont s'employer dans les villes permettent une légère croissance des revenus dans les campagnes. De fait, les régions côtières ou péri-urbaines qui produisent pour les marchés urbains ou l'exportation sont celles qui voient leur situation s'améliorer le plus rapidement.

La réforme agricole semble permanente, montrant la difficulté à faire évoluer les campagnes chinoises en diminuant le nombre de personnes vivant de l'agriculture, ce qui suppose la création d'autres activités, et en augmentant les revenus des agriculteurs demeurant à la terre. Les chantiers sont nombreux (fiscalité, système bancaire, libéralisation des marchés, mise en place d'aides directes, etc.) mais la mise en oeuvre des mesures se heurte au manque de moyens et à l'inertie des systèmes en place et dépasse rarement le stade expérimental.

Depuis 2004, la priorité de l'action des autorités chinoises est accordée à «l'agriculture, aux zones rurales et aux paysans», selon les trois termes de la problématique officielle, et des moyens budgétaires supplémentaires ont été accordés à ce secteur par compensation des pertes de recettes locales dues aux réductions de taxes et mise en place d'aides directes affectées à la relance de la production céréalière.

Aval**Priorité à la transformation agro-alimentaire**

L'agriculture chinoise reste encore avant tout une agriculture vivrière tournée vers l'auto-consommation. Les productions animales proviennent encore massivement d'élevages familiaux de taille très réduite. Toutefois, se développent, en périphérie des zones urbaines, des centres de production de taille industrielle qui établissent des contrats avec les paysans et font de l'élevage ou des cultures (essentiellement maraîchères ou fruitières) sur un mode intensif.

Moins de 30% des produits agricoles produits en Chine sont transformés.

Même si le développement de l'industrie alimentaire est une priorité des autorités chinoises, moins de 30% de la production agricole est transformée par une industrie à faible valeur ajoutée et globalement peu performante. 43% du chiffre d'affaires des industries alimentaires est réalisé par la première transformation (meunerie et usinage du riz, alimentation animale, trituration des oléagineux, abattage, production de sucre). 18% correspondent à la production de boissons, essentiellement la bière et l'alcool de céréales. 20% correspondent à la transformation du tabac. Seuls les derniers 19% correspondent à des transformations plus poussées (boulangerie, confiserie, industrie laitière, conserves). Profitant de l'essor de la grande distribution, celles-ci devraient pourtant se développer dans l'avenir pour répondre à la

demande des consommateurs urbains aisés dont les habitudes de consommation se diversifient.

Devant les difficultés à organiser des circuits de transformation-distribution à partir d'un amont agricole trop dispersé, les autorités privilégient l'intégration par les industries d'aval.

Des groupes chinois agro-alimentaires, généralement à capitaux mixtes publics-privés, et parfois cotés en bourse de Shanghai et de Shenzhen tels China Animal Husbandry, Shenzhen Kondarl, Yili, Bright Dairy, Huiyuan ou encore New Hope, émergent aujourd'hui, qui sécurisent leurs approvisionnements en structurant leur amont, en général par contractualisation. Les modes de contractualisation sont divers et souvent conclus au niveau des villages plutôt que négociés avec chaque famille. **Cette intégration par l'aval, dans laquelle le paysan devient sous-traitant de l'industrie, est aujourd'hui un mode d'organisation économique en pleine expansion, compte tenu de la taille des exploitations chinoises.**

Contraintes

Nombre de facteurs obèrent le développement de l'agriculture chinoise

Officiellement, la Chine a connu une réduction des terres cultivables de 133 millions d'hectares en 1978 à 130 millions d'hectares aujourd'hui.

Le premier facteur est la **rareté des terres et la réduction de la surface agricole**, celle-ci étant difficile à évaluer précisément compte tenu de l'imprécision des statistiques chinoises, mais réelle. Ce mouvement affecte souvent les meilleures terres, dans les vallées alluviales autour des agglomérations. Une des raisons de ce mouvement est l'utilisation des terres pour les infrastructures et la construction, phénomène que les autorités centrales tentent de limiter mais les consignes sont peu appliquées par les différents échelons locaux. La raison majeure est cependant liée à des problèmes d'environnement dus à la déforestation, au surpâturage, à de mauvaises méthodes de culture et d'irrigation (érosion, désertification, salinisation et pollution des sols) ainsi qu'aux changements climatiques.

Encore plus inquiétante est la **question de la ressource en eau**. Globalement, la disponibilité en eau par tête est inférieure en Chine à la moyenne mondiale. Surtout, cette ressource est mal répartie. Le sud de la Chine dispose de 80% des eaux sur le tiers de la surface agricole. La grande plaine du nord compte plus de 60% des terres agricoles, mais ne dispose que de 20% des eaux. Ces dernières années, le Fleuve Jaune a vu son cours inférieur à sec pendant plusieurs semaines chaque printemps, alors qu'à Pékin la nappe phréatique baisse de plusieurs dizaines de centimètres par an. Il est difficile d'augmenter les surfaces irriguées qui représentent déjà plus de la moitié des terres. En revanche, il y a un besoin urgent de moderniser cette irrigation en remplaçant les systèmes gravitaires par des méthodes plus économes en eau.

De plus, le niveau technique moyen du paysan chinois est bas. Si ce dernier est un excellent jardinier, apte à tirer le maximum de sa terre dans le cadre des méthodes traditionnelles, sa formation insuffisante et les déficiences d'un appareil d'encadrement resté essentiellement politico-administratif ne permettent pas la diffusion efficace de méthodes plus modernes. On peut penser que les appels incantatoires des autorités à une plus grande utilisation des sciences et techniques en agriculture traduisent précisément cette difficulté à diffuser le progrès technique.

Au-delà de ces contraintes techniques, la mauvaise organisation des marchés agricoles est un handicap pour l'agriculture chinoise. Les difficultés chroniques du système de gestion des céréales (collecte, distribution, stockage) en sont un exemple. Toutefois, les tentatives de libéralisation du marché de céréales restent cantonnées aux provinces les plus développées

(Zhejiang, Guangzhou par exemple).

La sécurité alimentaire devient un thème majeur.

Le double souci de produire en quantité et d'obtenir les plus forts rendements à court terme prime encore sur la qualité. Les problèmes de résidus sont particulièrement aigus, tant pour les produits végétaux (engrais, pesticides) qu'animaux (antibiotiques, etc). Les autorités tentent à présent de s'attaquer à ces problèmes, mais les systèmes de contrôles, sous l'égide de plusieurs administrations, sont quasi-inexistants en dehors des auto-contrôles effectués par les entreprises les plus performantes. Par ailleurs, le consommateur chinois aisé commence à avoir des exigences de qualité comme le montre l'engouement pour les produits dits « verts », essentiellement des légumes, utilisant moins de pesticides et d'engrais. Les carences du système de contrôle laissent cependant douter de l'exactitude des étiquetages.

OGM : prudence des autorités mais un important effort de recherche

Remarque : les difficultés rencontrées par l'agriculture chinoise laissent supposer que la Chine est tentée par les cultures issues d'OGM permettant par exemple une utilisation moindre de pesticides, la culture de variétés nécessitant moins d'eau ou capables de résister à une trop forte salinité des sols. Cependant, en dépit de grands efforts de recherche, la Chine observe une position prudente puisque seul le coton génétiquement modifié est commercialisé. A ce stade, les cultures issues d'OGM à destination de l'alimentation sont interdites et la Chine s'est dotée en 2002 d'une réglementation complète en matière d'évaluation des risques, d'autorisation de commercialisation et d'étiquetage des produits.

Depuis février 2004, les autorités chinoises ont autorisé la mise en marché, pour la transformation (et non pour la culture), de variétés de produits OGM (soja, maïs et coton), mettant ainsi fin à l'incertitude qui pesait jusqu'alors sur les importations chinoises de produits OGM, en particulier le soja, pourtant importé massivement en provenance des Etats-Unis et du Brésil.

En revanche, le débat se poursuit autour du riz OGM développé par les chercheurs chinois mais non autorisé à la culture.

OMC

En dépit des craintes, pas d'impact majeur de l'entrée de la Chine à l'OMC

En 2004, le déficit de la balance commerciale agricole chinoise s'est élevé à 5,5 millions USD. Pour la première fois depuis 1997, la Chine est redevenue importatrice nette de céréales (8MT). Outre les céréales, les principaux postes demeurent le soja, l'huile et le coton.

L'adhésion de la Chine à l'OMC en décembre 2001 ne s'est pas traduite par l'afflux, craint par nombre d'experts, d'importations de produits de grandes cultures à des prix inférieurs aux prix du marché local. Les contingents d'importation à droits réduits, théoriquement ouverts, n'ont pas été remplis. La tentation du protectionnisme est réelle et l'utilisation de barrières non tarifaires est fréquente en matière de produits agricoles et alimentaires importés.

La Chine, membre du G20, déclare avec constance, dans les négociations agricoles à l'OMC, de ne pas pouvoir concéder davantage d'accès à son marché intérieur car elle estime avoir déjà fait suffisamment de concessions lors de l'adhésion. Aller au-delà déséquilibrerait l'économie agricole chinoise répètent les autorités.

Toutefois, la Chine, qui ne possède pas suffisamment de surfaces cultivables pour les besoins de sa consommation notamment animale (développement de l'élevage), importe de plus en plus de soja et pourrait, si la tendance actuelle se maintient, redevenir significativement importatrice de blé.

Par ailleurs, la Chine place de grands espoirs dans les exportations de productions agricoles où elle entend faire jouer l'avantage comparatif que représente le faible coût de sa main d'oeuvre. Il s'agit de l'élevage, de l'aquaculture, des cultures fruitières et maraîchères et de l'horticulture (cultures dites « économiques »). Des unités de production industrielles, purement chinoises ou en association avec un partenaire étranger, se sont progressivement installées dans les zones côtières. Le Shandong, par exemple, produit de la viande de volaille et des légumes qui sont aujourd'hui exportés vers le Japon et la Corée, mais pourraient atteindre bientôt l'Union européenne et les Etats-Unis. Quant aux fruits (pommes, fruits rouges, etc) et légumes chinois, ils commencent à arriver de façon significative sur le marché communautaire, ce qui est porteur, à moyen terme, de risques de perturbation.

Les ambitions exportatrices de la Chine sont toutefois, pour quelques temps encore, limitées par les problèmes de qualité insuffisante des produits (présence de résidus) du fait de mauvaises pratiques agricoles ou de transformation.

La présence de la Chine dans les échanges internationaux agricoles et agro-alimentaires devrait s'accroître dans l'avenir, celle-ci tendant à privilégier désormais une spécialisation de son agriculture en fonction de la demande, nationale et internationale, et de ses propres avantages comparatifs et non plus dans l'objectif unique d'auto-suffisance qui prévalait encore il y a quelques années.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique (adresser les demandes à pekin@dree.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur : Mission économique

Adresse : Pacific Century Place, Unit 1015, A tower,
2A Gong Ti Bei Lu, Chaoyangqu, Beijing 100027,
China

Rédigée par : Marie-Hélène Le Hénaff

Revue par : Benjamin Dubertret

Date de parution : septembre 2006